

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 18 novembre 1987

La séance est ouverte à 14 heures.

Prières

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

L'AIDE GOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE RÉAMÉNAGEMENT DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, la semaine dernière, le maire de Montréal, M. Jean Doré, a déclaré aux médias au Québec, à Montréal, que la ville de Montréal, l'administration municipale, n'acceptera pas d'être traitée injustement dans le domaine du développement et du réaménagement du Vieux-Port de Montréal.

Le maire rappelait que les villes de Toronto et de Vancouver avaient reçu 140 millions de dollars pour aider au développement du vieux port de leur endroit et le maire de Montréal a déclaré qu'il n'acceptera pas moins.

Présentement, la rumeur veut que le gouvernement fédéral n'offrira seulement que 39 millions de dollars pour le développement du Vieux-Port de Montréal. J'inviterais donc les députés conservateurs de la grande région de Montréal à faire pression auprès de leurs ministres des Travaux publics et de l'Expansion industrielle régionale pour que Montréal reçoive sa juste part, soit 140 millions de dollars.

* * *

[Traduction]

LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ÉNERGIE

LA RECONNAISSANCE DU RÔLE DU CANADA

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, la Conférence mondiale de l'énergie a été fondée en 1924 pour étudier les problèmes énergétiques tant à l'échelle nationale que mondiale. Elle compte 80 pays membres. Cet organisme mondial a son siège social à Londres et la section canadienne, qui est fort active, a son bureau central ici même à Ottawa.

C'est un honneur pour le Canada que M. John Foster, l'ancien président de l'Énergie atomique du Canada Limitée, doive devenir président du Conseil exécutif international de cet organisme. Par ailleurs, la Conférence mondiale de l'Énergie a reconnu que notre pays est à l'avant-garde des développements

énergétiques dans le monde en décidant de tenir à Montréal en septembre 1989 son 14^e Congrès qui aura pour thème «Vers demain».

Grâce à ses abondantes ressources d'hydrocarbures, de charbon, d'uranium et d'énergie hydroélectrique, le Canada est bien placé pour récolter à l'avenir des avantages énergétiques.

* * *

● (1405)

L'ÉNERGIE

LES CARBURANTS RENFERMANT DE L'ÉTHANOL

M. John Parry (Kenora—Rainy-River): Monsieur le Président, le document d'étude que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a consacré aux carburants oxygénés confirme que les carburants renfermant 10 p. 100 d'éthanol ont un rendement équivalent, sinon supérieur, à celui de l'essence, sans compter qu'ils sont sains et ne présentent aucun danger pour l'environnement.

Si on encourage sa consommation, l'éthanol pourrait devenir un excellent débouché pour nos excédents de grains et de nos résidus forestiers. La Saskatchewan, la Colombie-Britannique et le Manitoba ont déjà mis en place des programmes visant à encourager l'utilisation de ce carburant et nous sommes désireux de connaître ce que le Gouvernement fédéral entend faire pour favoriser la consommation de ce carburant au Canada.

Entre temps, pourquoi la société Petro-Canada s'est-elle associée aux autres grandes sociétés pétrolières pour vilipender les carburants à base d'éthanol, quand des études, y compris celle du Ministre, ont fait ressortir leurs avantages? Notre société d'État ne devrait-elle pas encourager la consommation de ce carburant, quand on songe que c'est précisément de l'éthanol qui alimente la flamme du flambeau olympique que portent nos coureurs de relais?

* * *

[Français]

LA RÉFORME FISCALE

LE CRÉDIT D'IMPÔT-ENFANT—LA JUSTICE SOCIALE

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, une contribuable faisait état de l'injustice du fisc à son égard dans le journal *Le Devoir*. Il s'agit d'une femme qui est séparée depuis 1983 et qui a l'entière responsabilité et la garde de sa fille. De son côté, son ex-conjoint a la garde d'un deuxième enfant et assume également la charge financière. Nous faisons vraisemblablement face à un couple sérieux où les deux